

N° **D13-44** /CP/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV/na. /-

Yaoundé, le **03 MARS 2023**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique le **Docteur Malachie MANAOUA** attire l'attention de tous les professionnels de santé ainsi que le grand public sur tous les lots non périmés des spécialités **Flagyl® 250mg et 500mg comprimés** du **laboratoire Sanofi** en circulation au Cameroun.

En effet, suite à l'arrêt des activités de production desdites spécialités par le **fabricant Médis** depuis janvier 2020, aucune mise à jour des informations liées à la stabilité des produits concernés n'a été produite par ledit fabricant.

Il est à noter que les essais de stabilité fournissent des données probantes sur la façon dont la qualité d'un produit varie en fonction du temps et sous l'effet de divers facteurs environnementaux (la température et l'humidité) tout en permettant d'établir les conditions et la durée d'entreposage.

A cet effet, dans le souci primordial de préserver la santé des populations du Cameroun, le Ministre de la Santé Publique appelle à la vigilance de tout un chacun sur tout changement constaté sur l'aspect visuel desdits produits.

Par ailleurs, il invite tous les patients utilisant ces produits à :

- Déclarer tout évènement indésirable « [vigilancedpmlcmr@gmail.com](mailto:vigilancedpmlcmr@gmail.com) » ;
- Retourner les produits auprès du fournisseur en cas de changement observé.

**Ampliations :**

- MINSANTE/CAB
- SG
- IGSPL
- DG/LANACOME
- DG/DOUANES
- Tout DRSP (10)
- CNOPC
- SNPC/SYNAPOC
- ONMC
- SGS
- Tout Grossiste/Tout Responsable FS
- Tout Pharmacien d'Officine
- CRTV/RADIO/TELE
- CAMEROON TRIBUNE.



*Dr. Manaouda Malachie*